

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 10 JUILLET 2020
17 HEURES 30

Ordre du jour :

- 1. Adoption de l'ordre du jour de la séance.**
- 2. Collège électoral sénatorial. Désignation des conseils municipaux et de leurs suppléants.**
- 3. Désignation des commissaires à la commission communale des impôts directs et à la commission intercommunales des impôts directs.**
- 4. Désignation d'un représentant au sein de la Commission Locale Chargée de l'Evaluation des Charges Transférées.**
- 5. Nomination de représentants aux commissions paritaires de l'EHPAD du Puy Chat.**
- 6. Demande de subvention CTD.**

10 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le dix juillet à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à huis clos sous la présidence de Madame Françoise RIVET, Maire.

PRESENTS : Mme RIVET, M. LAPAQUETTE, Mme JABET, M. FOUR, Mme DE CUYPER, M. BATTEL, Mme ZRAK, Mme BATTEL, Mme LAFARGE, M. ARCO, M. LAUBARY, Mme MADIEUX, M. FERARD, M. CHANGION, M. RUCHAUD, Mme FARGEAUD.

ABSENTE AYANT DONNE PROCURATION : Mme MAZAUD, M. LAFARGE, M. FAYE.

SECRETAIRE : Mme JABET.

I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE.

Vote à l'unanimité.

II. DELIBERATION N° 2020/039 – ELECTIONS SENATORIALES -VALIDATION DE L'ELECTION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS.

Vu l'arrêté préfectoral en date du 1^{er} juillet 2020 portant convocation des conseils municipaux en

vue de l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Considérant qu'il y a lieu d'élire cinq délégués et trois suppléants pour la Commune de Châteauneuf-la-Forêt,

A l'issue du scrutin, sont élus :

- ✚ En tant que délégués :
 - Mme RIVET Françoise
 - M. LAPAQUETTE Jean
 - Mme JABET Pascale
 - M. FOUR Franck
 - M. CHANGION Daniel

- ✚ En tant que suppléants :
 - M. BATTEL Jean Claude
 - Mme LAFARGE Monique
 - M. LAUBARY Dominique

III. DESIGNATION DES COMMISSAIRES A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS ET A LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS.

➤ DELIBERATION N° 2020/040 – COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose une liste de 24 personnes pouvant être désignées pour siéger en commission :

Mme BOUTET Yvette, M. QUEYREIX Lionel, M. LAPAQUETTE Jean, Mme MARTAGEIX Josiane, M. BERQUET Gilbert, M. BOINEAU Michaël, Mme LAFARGE Monique, Mme PARNIERE Maryse, Mme FOUR Céline, Mme JABET Pascale, M. RUCHOUX Jean-Claude, M. MONTAUDON Marc, M. CELERIER Jean, M. BRUN Bernard, Mme KOCWIEN Corine, Mme LAFARGE Sophie, Mme DUPRAT Marcelle, M. FERARD Julien, M. DELAURIER Julien, Mme ZRAK Marie-Hélène, Mme FARGEAUD Hélène, M. PENICAUD Jean-Louis, Mme BATTEL Colette, Mme MADIEUX Agnès.

➤ DELIBERATION N° 2020/041 – COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose :

UN COMMISSAIRE TITULAIRE :

- Monsieur LAPAQUETTE Jean

UN COMMISSAIRE SUPPLEANT :

- Madame BOUTET Yvette

IV. DELIBERATION N° 2020/042 – DESIGNATION D’UN REPRESENTANT AU SEIN DE LA CLECT.

En application de l’article 1609 nonies C du Code Général des Impôts il est prévu de créer entre un EPCI soumis au régime de fiscalité professionnelle unique et ses communes membres une Commission Locale Chargée d’Evaluation des Charges Transférées. Cette commission est amenée à se prononcer lors de tout nouveau transfert de charges à l’occasion des transferts de compétence.

Vu le transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2019 et eau potable au 1^{er} janvier 2020, il y a lieu de constituer cette commission et donc de désigner un représentant du conseil municipal afin d’y siéger.

Vu le renouvellement du conseil municipal le 15 mars 2020 et son installation le 23 mai 2020,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l’unanimité :

- désigne M. FOUR Franck, 3^{ème} adjoint, conseiller communautaire, comme représentant au sein de la CLECT.

V. DELIBERATION N° 2020/043 – NOMINATION DE REPRESENTANTS A LA COMMISSION PARITAIRE DE L’EHPAD DU PUY CHAT.

Ont été nommés, à l’unanimité, les représentants suivants pour siéger aux commissions paritaires de la Maison de retraite du Puy Chat:

- Titulaire de droit : Madame RIVET Françoise, Maire
- Suppléant : Mme DE CUYPER Micheline

-

VI. DELIBERATION N° 2020/044 – REFECTION DES TROTTOIRS ET REPRISE DES BORDURES RUE DU PEYRASSAUD.

Madame la Maire expose au Conseil Municipal qu’il pourrait être envisager la réfection des trottoirs très endommagés rue du Peyrassaud.

Un avant projet sommaire réalisé par le Cabinet DUARTE estime le montant total des travaux à 41 150.00 € H.T.

Après délibération et à l’unanimité, le Conseil Municipal :

- décide d'accepter les travaux de réfection des trottoirs et de reprise des bordures rue du Peyrassaud pour un montant estimatif s'élevant à 41 150.00 € H.T.
- sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18h30.